

Enquête publique

Permis de construire

Enquête ouverte du 12/01/2026 9h au 12/02/2026 12h

Arrêté N°2025ARR063 du 15/12/2025 portant ouverture de l'enquête

**HAUTE-GARONNE
OCCITANIE**

**Maître d'ouvrage
de l'opération :**
AURA AERO

Autorité Organisatrice :
Mairie de CUGNAUX

Commune :
Cugnaux
Commune membre de
Toulouse Métropole.



1. Rapport d'enquête
2. Conclusions et avis motivé
3. Pièces annexes

Par désignation du Tribunal Administratif de Toulouse
Arrêté du TA N° E25000201/31 du 24/11/2025

Le commissaire enquêteur,
Jean-Louis DELJARRY

SOMMAIRE

1	Désignation du Tribunal administratif	4
2	Arrêté portant ouverture de l'enquête	4
3	Affichage Plan de situation des 18 affiches A2 jaunes	4
3.1	Affiche règlementaire -----	5
4	Avis de publicité	6
4.1	La Dépêche du Midi-----	6
4.2	Le Journal Toulousain -----	7
5	Tableau des thèmes et sous thèmes.	8
6	PPVE Dérogation Protection des Espèces	9
7	Composition du dossier mis à l'enquête	10

1 Désignation du Tribunal administratif

DECISION DU
24/11/2025

N° E25000201 /31

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE

La présidente du tribunal administratif

E- Décision désignation commission ou commissaire du 24/11/2025

Vu enregistrée le 10/11/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la Commune de Cugnaux demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

la demande, présentée par la société Aura Aero, en vue d'obtenir dans le cadre de son projet Aura Factory le permis de construire une unité de production pour le développement d'une aviation décarbonée sur le territoire de la commune de Cugnaux ;

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Monsieur Jean-Louis DELJARRY est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

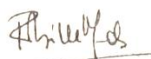
ARTICLE 2 : Monsieur Michel BLANC est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 : La présente décision sera notifiée à M. le Maire de la Commune de Cugnaux, à Monsieur Jean-Louis DELJARRY et à Monsieur Michel BLANC.

Fait à Toulouse, le 24/11/2025

La présidente

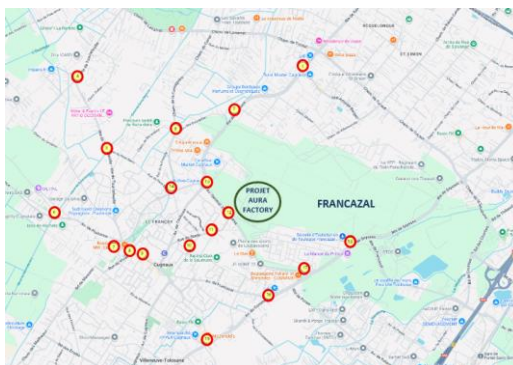


Fabienne BILLET-YDIER

2 Arrêté portant ouverture de l'enquête

<https://www.ville-cugnaux.fr/wp-content/uploads/2025/12/2025ARR063-Arrete-douverture-denquete.pdf>

3 Affichage : Plan de situation des 18 affiches A2 jaunes



3.1 Affiche règlementaire



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 12/01/2026 (9h00) au jeudi 12 février 2026 (12h00) inclus

Le maire de la Ville de Cugnaux informe qu'une enquête publique relative à l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 déposé le 30 octobre 2024 par la société AURA AERO sur la Commune de CUGNAUX (31), sera ouverte pour une durée de 32 jours consécutifs :

Du lundi 12/01/2026 (9h00) au jeudi 12 février 2026 (12h00) inclus

L'enquête publique porte sur l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 déposé le 30 octobre 2024 par la société AURA AERO sur la Commune de CUGNAUX (31). Le projet de construction du site industriel, projet AURA FACTORY, porte sur la conception, l'assemblage, les essais de mise en vol et la livraison d'avion, pour le développement d'une aviation décarbonnée.

Afin de conduire cette enquête, la présidente du tribunal administratif de Toulouse a désigné :

- En qualité de commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Louis DELJARRY ;
- En qualité de commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Michel BLANC.

Le dossier de permis de construire, la déclaration Installations, Ouvrages, Travaux et Activités, IOTA, la déclaration Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ICPE, la dérogation espèces protégées et le dossier d'évaluation environnementale comprenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du porteur de projet figurent dans le dossier soumis à enquête.

Le dossier d'enquête publique portant sur l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 déposé le 30 octobre 2024 par la société AURA AERO sur la Commune de CUGNAUX est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la Mairie de Cugnaux <https://www.ville-cugnaux.fr/actualites/enquete-publique-etude-dimpact-aura-aero/> sur celui du registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> et sur le site « Je participe » de Toulouse Métropole : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/> accessibles 7j/7 et 24h/24h pendant la durée de l'enquête ;
- en version papier accompagné d'un registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, par le commissaire enquêteur au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible 7j/7 et 24h/24 <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal>
- Sur le registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public du Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux situé au 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX ;
- Par voie postale, au siège de l'enquête, en adressant un courrier à Monsieur DELJARRY, commissaire enquêteur, Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX à faire parvenir pendant la durée de l'enquête, le cachet de la Poste faisant foi ;
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : aura-factory-franczal@mail.registre-numerique.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra sur site ou en visio-permanence avec certains créneaux sur rendez-vous à réserver sur le registre dématérialisé :

- Le **lundi 12 janvier 2026 de 9h00 à 12h00** au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 et sans rendez-vous de 11h00 à 12h00.
- Le **mercredi 28 janvier 2026 de 14h00 à 17h00** au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 et sans rendez-vous de 16h00 à 17h00.
- Le **samedi 31 janvier 2026 de 9h00 à 12h00** en visio-permanence (visioconférence) avec prise de rendez-vous obligatoire.
- Le **jeudi 12 février 2026 de 9h00 à 12h00** au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sans rendez-vous de 9h00 à 12h00.

La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal>

A l'issue de l'enquête, l'étude d'impact éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur seront joints à la demande de permis de construire PC n° 031 157 24 00034 déposée le 30 octobre 2024, en tant que pièce complémentaire exigible en application de l'article R431-16 du Code de l'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront en outre publiés sur le site internet de la Ville de Cugnaux et du registre dématérialisé, pour y être tenus à disposition du public durant 1 an.

Pour plus d'informations,
Scannez le QR Code



Publilegal - 19 rue Lagrange 75005 Paris - Tél. 01 42 96 09 43 - contact@publilegal.fr

Imprimé par nos soins n° EP 25-146

4 Avis de publicité

4.1 La Dépêche du Midi

Parution le 26 12 2025



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de la Ville de Cugnaux informe qu'une enquête publique relative à l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 déposée le 30 octobre 2024 par la société AURA FACTORY sur la Commune de CUGNAUX (31), sera ouverte pour une durée de 30 jours consécutifs du lundi 12 janvier 2025 (9h00) au jeudi 12 février 2025 (12h00) inclus.

L'enquête publique porte sur l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 à des fins de voir et statuer au projet de construction du site industriel, projet AURA FACTORY (conception, assemblage, essais de mise en vol et lancement d'avion), pour le développement d'une aviation d'été.

Afin de conduire cette enquête, le président du tribunal administratif de Toulouse a désigné :

- En qualité de commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Louis DELARRY ;
- En qualité de commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Michel BLANC.

Le dossier de permis de construire, la déclaration installations, Ouvrages, Travaux et Activités, IOTA, la déclaration installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ICPE, la déclaration espèces protégées et le dossier d'évaluation environnementale comprenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du porteur de projet figurent dans le dossier soumis à enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la Mairie de Cugnaux <https://www.ville-cugnaux.fr/chartes/enquete-publique-etude-d-impact-aura-1> sur celui du registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> et sur le site « Je participe » de Toulouse Métropole <https://participe.metropole.toulouse.fr/> accessibles 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête ;
- en version papier accompagnée d'un registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et parafés préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, par le commissaire enquêteur au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition publique au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible 7/7j et 24h/24 <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> ;
- Sur le registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et parafés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public du Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX ;

Par voie postale, au siège de l'enquête, en adressant un courrier à Monsieur DELARRY, commissaire enquêteur, Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX à faire parvenir pendant la durée de l'enquête, le cachet de la Poste faisant foi ;

Par courrier électronique à l'adresse suivante : aura-factory-franczal@mail.registre-numerique.fr ;

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra sur site ou en visio permanence avec ces coordonnées sur rendez-vous à réserver sur le registre dématérialisé :

- Le lundi 12 janvier 2025 de 9h00 à 12h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 et sans rendez-vous de 11h00 à 12h00 ;
- Le mercredi 28 janvier 2025 de 14h00 à 17h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 et sans rendez-vous de 16h00 à 17h00 ;
- Le samedi 31 janvier 2025 de 9h00 à 12h00 en visio permanence (visioconférence) avec prise de rendez-vous obligatoire ;
- Le jeudi 12 février 2025 de 9h00 à 12h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sans rendez-vous de 9h00 à 12h00. La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> ;

A l'issue de l'enquête, l'étude d'impact éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur seront joints à la demande de permis de construire PC 031 157 24 00034 déposée le 30 octobre 2024, en tant que pièce complémentaire exigible en application de l'article R431-16 du Code de l'urbanisme. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront en outre publiés sur le site internet de la Ville de Cugnaux et du registre dématérialisé, pour y être tenus à disposition du public durant 1 an.



SNC evelyme :
Rue du Mas de Grille - 34438 Saint-Jean de Vedas Cedex
Siret : 404 010 209 00017
N° TVA Intracommunautaire : FR22404010209



SNC evelyme :
Rue du Mas de Grille - 34438 Saint-Jean de Vedas Cedex
Siret : 404 010 209 00017
N° TVA Intracommunautaire : FR22404010209



Parution le 13 01 2026



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le maire de la Ville de Cugnaux informe qu'une enquête publique relative à l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 déposée le 30 octobre 2024 par la société AURA FACTORY sur la Commune de CUGNAUX (31), sera ouverte pour une durée de 30 jours consécutifs du lundi 12 janvier 2025 (9h00) au jeudi 12 février 2025 (12h00) inclus.

L'enquête publique porte sur l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 à des fins de voir et statuer au projet de construction du site industriel, projet AURA FACTORY (conception, assemblage, essais de mise en vol et lancement d'avion), pour le développement d'une aviation d'été.

Afin de conduire cette enquête, le président du tribunal administratif de Toulouse a désigné :

- En qualité de commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Louis DELARRY ;
- En qualité de commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Michel BLANC.

Le dossier de permis de construire, la déclaration installations, Ouvrages, Travaux et Activités, IOTA, la déclaration installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ICPE, la déclaration espèces protégées et le dossier d'évaluation environnementale comprenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du porteur de projet figurent dans le dossier soumis à enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la Mairie de Cugnaux <https://www.ville-cugnaux.fr/chartes/enquete-publique-etude-d-impact-aura-1> sur celui du registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> et sur le site « Je participe » de Toulouse Métropole <https://participe.metropole.toulouse.fr/> accessibles 7/7j et 24h/24h pendant la durée de l'enquête ;
- en version papier accompagnée d'un registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et parafés préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, par le commissaire enquêteur au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition publique au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible 7/7j et 24h/24 <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> ;
- Sur le registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et parafés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public du Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX ;

Par voie postale, au siège de l'enquête, en adressant un courrier à Monsieur DELARRY, commissaire enquêteur, Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX à faire parvenir pendant la durée de l'enquête, le cachet de la Poste faisant foi ;

Par courrier électronique à l'adresse suivante : aura-factory-franczal@mail.registre-numerique.fr ;

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra sur site ou en visio permanence avec ces coordonnées sur rendez-vous à réserver sur le registre dématérialisé :

- Le lundi 12 janvier 2025 de 9h00 à 12h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 et sans rendez-vous de 11h00 à 12h00 ;
- Le mercredi 28 janvier 2025 de 14h00 à 17h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 et sans rendez-vous de 16h00 à 17h00 ;
- Le samedi 31 janvier 2025 de 9h00 à 12h00 en visio permanence (visioconférence) avec prise de rendez-vous obligatoire ;
- Le jeudi 12 février 2025 de 9h00 à 12h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sans rendez-vous de 9h00 à 12h00. La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-franczal> ;

A l'issue de l'enquête, l'étude d'impact éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur seront joints à la demande de permis de construire PC 031 157 24 00034 déposée le 30 octobre 2024, en tant que pièce complémentaire exigible en application de l'article R431-16 du Code de l'urbanisme. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront en outre publiés sur le site internet de la Ville de Cugnaux et du registre dématérialisé, pour y être tenus à disposition du public durant 1 an.

4.2 Le Journal Toulousain



**ATTESTATION DE PARUTION
INSERTION
26/12/2025 et 12/01/2026**



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le maire de la Ville de Cugnaux informe qu'une enquête publique relative à l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 déposé le 30 octobre 2024 par la société AURA AERO sur la Commune de CUGNAUX (31), sera ouverte pour une durée de 32 jours consécutifs :

Du lundi 12 janvier 2026 (9h00) au jeudi 12 février 2026 (12h00) inclus

L'enquête publique porte sur l'étude d'impact préalable à la réalisation du permis de construire PC 031 157 24 00034 ci-dessus visé et relatif au projet de construction du site industriel, projet AURA FACTORY (conception, assemblage, essais de mise en vol et livraison d'avion), pour le développement d'une aviation décarbonée.

Afin de conduire cette enquête, la présidente du tribunal administratif de Toulouse a désigné :

- En qualité de commissaire enquêteur : Monsieur Jean-Louis DELJARRY ;
- En qualité de commissaire enquêteur suppléant : Monsieur Michel BLANC.

Le dossier de permis de construire, la déclaration Installations, Ouvrages, Travaux et Activités, IOTA, la déclaration Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, ICPE, la dérogation espèces protégées et le dossier d'évaluation environnementale comprenant l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale ainsi que la réponse écrite du porteur de projet figurent dans le dossier soumis à enquête.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la Mairie de Cugnaux <https://www.ville-cugnaux.fr/actualites/enquete-publique-etude-dimpact-aura-aero/> sur celui du registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-francazal> et sur le site « Je participe » de Toulouse Métropole : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/> accessibles 7j/7 et 24h/24h pendant la durée de l'enquête ;

- en version papier accompagné d'un registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé préalablement à l'ouverture de l'enquête publique, par le commissaire enquêteur au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé sécurisé accessible 7j/7 et 24h/24 <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-francazal>.

- Sur le registre d'enquête papier établi sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public du Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux situé au 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX ;

- Par voie postale, au siège de l'enquête, en adressant un courrier à Monsieur DELJARRY, commissaire enquêteur, Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol, 31270 CUGNAUX à faire parvenir pendant la durée de l'enquête, le cachet de la Poste faisant foi ;

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : aura-factory-francazal@mail.registre-numerique.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra sur site ou en visio permanence avec certains créneaux sur rendez-vous à réserver sur le registre dématérialisé :

- Le lundi 12 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 9h00 à 11h00 et sans rendez-vous de 11h00 à 12h00.

- Le mercredi 28 janvier 2026 de 14h00 à 17h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sur rendez-vous de 14h00 à 16h00 et sans rendez-vous de 16h00 à 17h00.

- Le samedi 31 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 en visio permanence (visioconférence) avec prise de rendez-vous obligatoire.

- Le jeudi 12 février 2026 de 9h00 à 12h00 au Service Urbanisme de la Mairie de Cugnaux, 1 rue Vincent Auriol. Sans rendez-vous de 9h00 à 12h00.

La prise de rendez-vous se fait en ligne sur le registre numérique à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/aura-factory-francazal>.

A l'issue de l'enquête, l'étude d'impact éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur seront joints à la demande de permis de construire PC n° 031 157 24 00034 déposée le 30 octobre 2024, en tant que pièce complémentaire exigible en application de l'article R431-16 du Code de l'urbanisme.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront en outre publiés sur le site internet de la Ville de Cugnaux et du registre dématérialisé, pour y être tenus à disposition du public durant 1 an.

5 Tableau des thèmes et sous thèmes.

Répartition des contributions en thèmes et sous thèmes.

POUR LE PROJET AURA FACTORY	113
Sans argument	11
Renforcement de la filière aéronautique de Toulouse	43
Relance du site de Francazal	40
Création d'emplois	61
Décarbonation du transport aérien	56
Prise en compte des enjeux environnementaux	36
Retombées économiques pour Cugnaux	33
Réindustrialisation de la France	13
Potentialité de réduction des trajets domicile travail	9
Obligation d'un suivi écologique	1
Moins d'imperméabilisation (ateliers dur 2 étages)	1
AVIS FAVORABLES AVEC RÉSERVES	3
Aire d'essais moteurs	1
Poursuite ou non de l'INTEGRAL « R »	1
RESERVES	2
Augmentation des nuisances sonores	2
CONTRE LE PROJET AURA FACTORY	10
Atteinte aux espèces protégées	2
Transport aérien inefficace	3
Augmentation des nuisances (<i>bruit, axes routiers saturés autour de Francazal ...</i>)	8
Atteinte à la tranquillité des riverains	3
Saturation du trafic routier	3
Artificialisation des sols	4
Actions ERC insuffisantes	1
Consommation des ressources pour la fabrication	1

6 PPVE Dérogation Protection des Espèces



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Toulouse, le 5 janvier 2026

Affaire suivie par : Bastien THALLER
DREAL-Direction de l'écologie/ Division biodiversité
bastien.thaller@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 06 63 08 90 24

Participation du public sur le projet de dérogation au principe de protection des espèces. Pour le projet AURA FACTORY sur la commune de Cugnaux (31).

Conformément à l'article L.123-19-2 du code de l'environnement, la demande de dérogation pour la capture ou l'enlèvement de spécimens d'espèces animales protégées, la destruction, l'altération, ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées par AURA AERO dans le cadre du projet AURA FACTORY sur la commune de Cugnaux (31) a été soumis à la participation du public.

Cette phase de participation du public a consisté en une mise à disposition par voie électronique du dossier de demande et de ses compléments selon des modalités permettant au public de formuler des observations. La mise en ligne des documents sur le site internet de la DREAL Occitanie est intervenue du 15 décembre 2025 au 5 janvier 2026.

La consultation publique relative au projet AURA FACTORY a donné lieu à 57 contributions déposées par des particuliers, riverains, acteurs économiques et citoyens du territoire.

Dans l'ensemble, les avis exprimés sont majoritairement favorables au projet. Les contributions positives soulignent notamment les retombées économiques attendues, la création d'emplois qualifiés, ainsi que le maintien et le renforcement de la filière aéronautique sur le territoire toulousain. Plusieurs participants mettent également en avant le caractère innovant du projet, en lien avec les objectifs de transition écologique et de décarbonation du secteur aérien, ainsi que la valorisation d'un site aéronautique existant.

Certaines contributions font toutefois état de réserves et de points de vigilance, principalement en lien avec les enjeux environnementaux. Les préoccupations exprimées portent notamment sur les impacts potentiels du projet sur la faune et la flore, en particulier les espèces protégées, ainsi que sur les nuisances sonores et les survols à basse altitude. Ces observations appellent à une attention particulière quant à la mise en œuvre effective des mesures d'évitement, de réduction et de compensation prévues par le projet.

Il est à noter qu'aucune opposition collective structurée ou argumentée n'a été identifiée au cours de la consultation. Les avis défavorables demeurent limités en nombre et ne remettent pas en cause, dans leur principe, l'opportunité du projet, mais portent essentiellement sur ses modalités de réalisation et son encadrement environnemental.

Au regard de l'ensemble des contributions recueillies, la consultation publique fait apparaître une acceptabilité sociale globalement favorable du projet AURA FACTORY.

Le chargé de mission espèces protégées

Bastien THALLER

7 Composition du dossier mis à l'enquête

Dossier	Nom
Permis de construire	Dossier racine Permis de construire
Permis de construire	Preuve de dépôt
Permis de construire	CERFA Permis de construire
Permis de construire	PC1.1-Plan de situation des parcelles
Permis de construire	PC1.2-Plan de cadastre
Permis de construire	PC1.3-Plan de situation du terrain
Permis de construire	PC2.1-Plan de masse état des lieux
Permis de construire	PC2.2-Plan de masse projet
Permis de construire	PC2.3-Plan de principe de raccordement aux réseaux concessionnaires et de traitement
Permis de construire	PC3-Plan en coupe du terrain et des constructions
Permis de construire	PC4-Notice descriptive du terrain & de la construction
Permis de construire	PC4-Note de gestion des eaux et demandes de raccordements concessionnaires
Permis de construire	PC4-Complément note de gestion des eaux et demandes de raccordements concessionnaires
Permis de construire	PC4-Autorisation donnée pour dépôt des autorisations d'urbanisme
Permis de construire	PC4-Autorisation servitudes passage
Permis de construire	PC5.1.1-Plan de toiture FAL
Permis de construire	PC5.1.2.1-Plan de toiture Ateliers : Pôle Energie
Permis de construire	PC5.1.2.2-Plan de toiture Ateliers : Composite et Peinture
Permis de construire	PC5.1.2.3-Plan de toiture Ateliers : Pièces Élémentaires
Permis de construire	PC5.1.3-Plan de toiture Bâtiment Campus
Permis de construire	PC5.1.4-Plan de toiture Bâtiment Delivery Centre
Permis de construire	PC5.1.5-Plan de toiture Bâtiments Piste
Permis de construire	PC5.2.1-Facades d'ensemble
Permis de construire	PC5.2.2-Facades FAL
Permis de construire	PC5.2.3.1-Facades Ateliers : Pôle Energie
Permis de construire	PC5.2.3.2-Facades Ateliers : Composite et Peinture
Permis de construire	PC5.2.3.3-Facades Ateliers : Pièces Élémentaires
Permis de construire	PC5.2.4.1-Facades Bureaux et Accueil Campus
Permis de construire	PC5.2.4.2-Facades Delivery Centre
Permis de construire	PC5.2.5-Facades Bâtiments Piste
Permis de construire	PC6.1-Insertion du projet dans son environnement - vue aérienne (I)
Permis de construire	PC6.2-Insertion du projet dans son environnement - vue aérienne (II)
Permis de construire	PC6.3-Insertion du projet dans son environnement - vue depuis entrée
Permis de construire	PC7-Photographies du terrain dans son environnement proche
Permis de construire	PC8-Photographies du terrain dans son environnement lointain
Documents EI	PC11-1-L'étude d'impact actualisée --> voir dossier Documents EI
Permis de construire	PC13-Attestation risques naturels Sécheresse
Permis de construire	PC16-1-Formulaire d'attestation de la prise en compte de la réglementation thermique
Permis de construire	PC16-4-Le bilan de la concertation et le document conclusif
Documents ICPE	PC25-La justification du dépôt de la déclaration au titre de la législation relative aux ICPE --> voir dossier Documents ICPE
Permis de construire	PC34-Le plan de situation du terrain sur lequel sont réalisées les aires de stationnement et
Permis de construire	PC39-40 CERFA ERP
Permis de construire	PC39-40 ANNEXE CERFA ERP
Permis de construire	PC39.1-Notice d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux établissements et installations ouvertes au public
Permis de construire	PC39.2-Plan de masse projet - Accessibilité
Permis de construire	PC39.3.1-Bâtiment Campus : Plan du RDC - Accessibilité
Permis de construire	PC39.3.2-Bâtiment Campus : Plan du R+1 - Accessibilité
Permis de construire	PC39.3.3-Bâtiment Campus : Plan du R+2 - Accessibilité
Permis de construire	PC39.4.1-Bâtiment Delivery Centre : Plan du RDC - Accessibilité
Permis de construire	PC39.4.2-Bâtiment Delivery Centre : Plan du R+1 - Accessibilité
Permis de construire	PC39.4.3-Bâtiment Delivery Centre : Plan du R+2 - Accessibilité
Permis de construire	PC40.1-Notice descriptive sécurité - Code du travail
Permis de construire	PC40.2-Notice descriptive sécurité - ERP
Permis de construire	PC40.3-Plan de masse projet - Sécurité incendie
Permis de construire	PC40.4.1-Bâtiment FAL : Plan du RDC - Sécurité
Permis de construire	PC40.4.2-Bâtiment FAL : Plan du R+1 - Sécurité
Permis de construire	PC40.4.3-Bâtiment FAL : Coupes - Sécurité
Permis de construire	PC40.5.1-Bâtiment Pôle Energie : Plan du RDC - Sécurité

Permis de construire	PC40.5.2-Bâtiment Pôle Energie : Plan du niveau Pont - Sécurité
Permis de construire	PC40.5.3-Bâtiment Pôle Energie : Coupes - Sécurité
Permis de construire	PC40.6.1-Bâtiment Pôle Composite et Peinture : Plan du RDC - Sécurité
Permis de construire	PC40.6.2-Bâtiment Pôle Composite et Peinture : Plan du niveau Pont - Sécurité
Permis de construire	PC40.6.3-Bâtiment Pôle Composite et Peinture : Coupes - Sécurité
Permis de construire	PC40.7.1-Bâtiment Pôle Pièces Élémentaires : Plan du RDC - Sécurité
Permis de construire	PC40.7.2-Bâtiment Pôle Pièces Élémentaires : Plan du niveau Pont - Sécurité
Permis de construire	PC40.7.3-Bâtiment Pôle Pièces Élémentaires : Coupes - Sécurité
Permis de construire	PC40.8.1-Bâtiment Delivery Centre : Plan du RDC - Sécurité
Permis de construire	PC40.8.2-Bâtiment Delivery Centre : Plan du R+1 - Sécurité
Permis de construire	PC40.8.3-Bâtiment Delivery Centre : Plan du R+2 - Sécurité
Permis de construire	PC40.8.4-Bâtiment Delivery Centre : Coupes - Sécurité
Permis de construire	PC40.9.1-Bâtiment Campus : Plan du RDC - Sécurité
Permis de construire	PC40.9.2-Bâtiment Campus : : Plan du R+1 - Sécurité
Permis de construire	PC40.9.3-Bâtiment Campus : : Coupes - Sécurité
Permis de construire	PC40.10.1-Bâtiment Piste : Plan du RDC - Sécurité
Permis de construire	PC40.10.2-Bâtiment Piste : Coupes - Sécurité
Documents IOTA	Dossier racine IOTA
Documents IOTA	Arrêté préfectoral IOTA
Documents IOTA	Documents incidences IOTA
Documents IOTA	Récépissé déclaration DIOTA
Documents IOTA	Résumé non technique IOTA
Documents ICPE	Dossier racine ICPE
Documents ICPE	Plan cadastral ICPE
Documents ICPE	Demande d'aménagements ICPE
Documents ICPE	Plan d'ensemble des réseaux ICPE
Documents ICPE	Preuve de dépôt ICPE
Documents ICPE	Arrêté préfectoral ICPE
Documents DEP	Dossier racine DEP
Documents DEP	Dossier de demande de dérogation
Documents DEP	Mémoire en réponse à l'avis du CSRPN
Documents DEP	Avis CSRPN
Documents EI	Dossier racine EI
Documents EI	Avis Autorité Environnementale
Documents EI	Evaluation environnementale - volet I
Documents EI	Evaluation environnementale - volet II
Documents EI	Evaluation environnementale - Liste des annexes
Documents EI	Evaluation environnementale - Résumé non Technique --> remplacé par annexe 3 du mémoire
Documents EI	Annexe 1 Plan de masse AURA AERO
Documents EI	Annexe 2 Plan de masse TARMAC Aerosave
Documents EI	Annexe 3 Extrait Historique Etude sols ANTEA 2016
Documents EI	Annexe 4 A134947_EDEIS_Francazal_Diag_environmental
Documents DEP	Annexe 5 AURA-AERO_dossier-DEP_Francazal-31 --> voir dossier DEP
Documents EI	Annexe 6 Etude trafic 10748_FRANCAZAL_20250716_V1
Documents EI	Annexe 7 - Etude bruit AURA AERO
Documents EI	Annexe 8 Plan des réseaux AURA AERO
Documents EI	Annexe 9 --> remplacée par Annexe 2 du mémoire
Permis de construire	Annexe_10_PC4_NOTICE_Permis_Construire --> voir dossier Permis de construire
Documents EI	Mémoire en réponse à l'avis de l'AE
Documents EI	Mémoire - Annexe 1 - Rapport ECUM et délibérés
Documents EI	Mémoire - Annexe 2 - Etude émissions GES dans l'étude d'impact AURA Factory V4
Documents EI	Mémoire - Annexe 3 - Résumé Non Technique V2
Documents Enquête	Dossier racine Enquête
Documents Enquête	Arrêté d'ouverture d'enquête
Documents Enquête	Affiche enquête publique

Le commissaire enquêteur demande que les 3 sous dossiers
Rapport, Conclusions & Avis motivé et Pièces annexes
ne fassent pas l'objet de publications séparées.

Labruguière le 28 février 2026

Le Commissaire enquêteur,

Jean-Louis DELJARRY,

